



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le 6 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Veigy-Foncenex dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Catherine BASTARD, Maire.

**Date de convocation** : 29 novembre 2024

**Présents** – Madame Catherine BASTARD, Maire et Mesdames et Messieurs Bruno DUCRET, Rosy CHAMAYOU, Antonio PEREZ RAMOS, Alain GATTELET, Laurence PILLONEL, Julie GIRARD, Adjoint, ainsi que :

Mesdames et Messieurs Dominique PETITJEAN, Italo GARD, Patrice BOUTHORS, Hélène LEVA Jean-Marc LHERMET, Virginie SUATON, Philipp DALHEIMER, Charlotte LAFOURCADE, Béatrice HUEHN, Isabelle DEMIERRE, Michel BREASSON, Samuel DELEAGE, Nathalie DÉTRUCHE conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** – Mesdames et Messieurs Jeanne VUAGNOUX, Laurent DEMOLIS, Josette CHAMBOUX, Maria-Hélène DE SIEBENTHAL, Guy LANCON, Florence PIGNIER, Jacques ROBIN.

### **Procurations**

Mme Laurence PILLONEL a reçu procuration de Mme Jeanne VUAGNOUX  
M. Dominique PETITJEAN a reçu procuration de M. Laurent DEMOLIS  
Mme Julie GIRARD a reçu procuration de Mme Josette CHAMBOUX  
M. Alain GATTELET a reçu procuration de Mme Maria-Hélène DE SIEBENTHAL  
Mme Béatrice HUEHN a reçu procuration de M. Jacques ROBIN

**Secrétaire de séance** : Madame Charlotte LAFOURCADE

<b>Nombre de conseillers :</b>	<b>27</b>		
En exercice	: 27	Pour	: 25
Présents	: 20	Contre	: /
Votants	: 25	Abstention	: /

### **4.1. PERSONNEL COMMUNAL - APPROBATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2025**

**Madame le Maire,**

**RAPPELLE** que, depuis la dernière mise à jour du tableau des emplois permanents au 1er janvier 2024, des postes ont été créés, modifiés ou supprimés. Il convient donc d'intégrer ces changements dans le tableau des emplois.

**PRECISE** qu'il est nécessaire de prendre en compte les différents besoins des services ainsi que les mouvements au sein du personnel de la commune, du fait de l'avancement de grade de certains agents, de recrutements, de titularisations.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,

**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

**Vu** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

**Vu** les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

**Vu** l'avis du comité social territorial dans sa séance du 14 novembre 2024, adoptant le tableau des emplois budgétaires de la commune, ainsi que ses modifications,

**Considérant** qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services,

.../...

**Considérant** qu'il convient de prendre en compte les différents besoins des services ainsi que les mouvements au sein du personnel de la commune,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**APPROUVE** le tableau des emplois permanents au 1<sup>er</sup> Janvier 2025:

Filière	CADRE D'EMPLOIS	CAT	GRADE	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS	DONT TEMPS COMPLET	DONT A TEMPS NON COMPLET	Non titulaires		DONT NON POURVUS
							TC	TNC	
Administrative	DGS 2000-10000 HAB	A	Directeur Général des Service Emploi fonctionnel	1	1				
	Attaché		Attaché principal	1	1				
		Attaché	3	1		1		1	
	REDACTEUR TERRITORIAUX	B	Rédacteur Principal 1ère classe	1	1				
			Rédacteur	2	2				
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	C	Adjoint administratif principal 1ère classe	5	4				1
Adjoint administratif principal 2ème classe			1					1	
Adjoint administratif			6	3		2		1	
TECHNIQUE	INGENIEURS	A	Ingénieur territorial	1	1				
	TECHNICIENS	B	Technicien pp de 1ère classe	1	1				
			Technicien	1					1
	AGENTS DE MAITRISE	C	Agent de maîtrise principal	2	2				
			Adjoint technique pp 1ère classe	3	3				
			Adjoint technique pp 2nd classe	1		1			
ADJOINT TECHNIQUE	C	Adjoint technique	16	3	3	3	4	3	
POLICE MUNICIPALE	BRIGADIER	C	Garde Champêtre chef principal	1	1				
	AGENT DE POLICE MUNICIPALE		Gardien Brigadier de police municipale	1	1				
MEDICO-SOCIAL	<i>Sous Filière Sociale</i>								
	EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	A	Educateur de jeunes enfants	2		1			1
	ATSEM	C	ATSEM principal 1ère classe	6	4	2			
			ATSEM principal 2ème classe	1	1				
	AGENTS SOCIAUX	C	Agent social	6	4	1	1		
	<i>Sous Filière médico-Sociale</i>								
PUERICULTRICES TERRITORIALES	A	Puéricultrice	1	1					
AUXILIAIRES PUERICULTURE TERRITORIAUX	B	Auxiliaire puériculture	1					1	
ANIMATION	ANIMATEURS TERRITORIAUX	B	Animateur	2	1		1		
	ADJOINTS D'ANIMATION	C	Adjoint d'animation pp 2ème classe	1		1			
			Adjoint d'animation	12	3	3	4		2
CULTUREL	ASSISTANTS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ET DES BIBLIOTHEQUES	B	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques pp 1ère classe	1	1				
	ADJOINT DU PATRIMOINE	C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	1			1		
				81	40	12	13	4	12

Certifié exécutoire

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/12/2024

Publié, Affiché ou notifié le : 10/12/2024

Le Maire - Catherine BASTARD

Fait et délibéré à Veigy-Foncenex le 6 décembre 2024

Le Maire - Catherine BASTARD




La secrétaire de séance - Charlotte LAFOURCADE

